



FICHE PÉDAGOGIQUE

RENDEZ-VOUS EN 2050

(2019)

SYNOPSIS

Le Collectif s'attaque à l'urgence du réchauffement climatique. Dans un procès fictif accusant à la fois les gouvernements, les multinationales et les lobbys, le Collectif dénonce avec ferveur les conséquences désastreuses des activités humaines sur notre planète. Entre solutions à petites échelles et condamnations des grandes entreprises, il est temps de réagir, si l'on veut tous se donner rendez-vous en 2050...

AVANT LE FILM / RÉCOLTE DE POINTS DE VUE

Thématiser – Problématiser

- La notion de « croissance » et ses limites.
- L'impact du réchauffement climatique sur nos vies personnelles.
- L'engagement politique de la jeunesse et sa spécificité.

Echanger – Expérimenter

- Quelles démarches témoignent d'un souci écologique dans notre quotidien ?
- Quelle image avons-nous des mobilisations citoyennes sur ce thème ?
- Pouvons-nous établir des liens concrets entre le réchauffement climatique et d'autres problématiques politiques et économiques ?

APRÈS LE FILM / CULTIVER LA RÉFLEXION

Comprendre – Explorer

- Les liens mis en évidence entre les problématiques économiques et l'écologie.
- Les notions voisines de « crime contre l'humanité » et de « crime contre l'écologie ».
- Le principe de « convergence » des luttes politiques.
- La définition et le rôle du « lobbying ».

Argumenter – Débattre

- Pourquoi constate-t-on peu de réactions face aux prévisions scientifiques, même les plus alarmantes ? Quelle valeur donne-t-on aujourd'hui à la parole scientifique ?
- Les habitudes de consommation découlent-elles d'un choix ou sont-elles contraintes ?
- Faut-il privilégier l'action individuelle au quotidien ou la pression visant à faire agir les responsables politiques ?
- A l'image du projet mis en scène dans le film, peut-on considérer les anciennes générations comme légalement responsables de la crise environnementale ? Comment définir leur responsabilité ?
- Le consommateur a-t-il une responsabilité morale face au produit qu'il/elle achète ? Ou bien celle-ci retombe-t-elle sur le producteur ?